

## Le Mot du Président

La période estivale est souvent une période de l'année où l'on peut souffler un peu. Et bien cette année il n'en est rien : jugez plutôt : le 30 juin, Christelle COUVREUX, notre responsable administrative, nous envoyait sa lettre de démission. Nous savions que son travail lui plaisait beaucoup et en huit mois, elle aura transformé complètement la marche de la Fédération. Mais nous savions aussi que la vie parisienne ne lui plaisait pas particulièrement et qu'elle saisirait sans doute une occasion si elle se présentait. Malheur à nous, elle s'est présentée !, sous la forme d'une affaire à reprendre à Brest. Les démarches sont engagées pour son remplacement.

L'OPAC, propriétaire de l'immeuble de la rue Villiot qui nous abrite depuis 5 ans, nous a donné notre congé pour cause de démolition de notre immeuble. Les locaux qui nous ont été offerts en remplacement sont non seulement médiocres mais plus chers. Grâce à ses relations, Benoît LAURIOU notre trésorier avait trouvé à nous reloger... à l'École de Meunerie ! Nous devions emménager en septembre. Nous vions d'apprendre que cette opération est retardée.

Le Conseil d'administration a décidé aussi d'organiser un Séminaire de réflexion sur les orientations de la FFAM. Il se tiendra le dernier Week-End d'octobre ou le premier de novembre, en Auvergne. Le Conseil de septembre décidera des participants.

Nous avons besoin de recevoir le plus rapidement possible votre compte-rendu sur la Journée des Moulins, à vos machines à écrire ou à vos ordinateurs !

Je vous souhaite une Bonne Rentrée.

Bernard SAULDUBOIS

## Nouvelles de la Fédération.

### 1) Le bureau

Il s'est réuni le samedi 3 juillet 1999, au siège de la Fédération. Vous avez reçu le compte-rendu mais je voudrais cependant rappeler ses conclusions sur quelques problèmes importants :

- **paiements des cotisations.** Certaines associations régionales (couvrant 1 ou plusieurs départements) ont pris des libertés vis-vis du paiement de leur cotisation. Il n'est pas question, pour elles de cotisation minimum. Outre les raisons évoquées, sur le Flash précédent, je rappelle que la Fédération est engagée pour l'assurance des risques liés à la responsabilité civile des moulins ouverts à la visite. A ce titre elle doit avoir une position très claire, si nous ne voulons pas avoir un jour "une grosse affaire sur les bras". Les associations en situation irrégulière seront invitées à régulariser leur situation dans les meilleurs délais. Il sera aussi indispensable qu'elles nous fournissent la liste des moulins ouverts au public, adhérents à l'association.

- **L'organisation d'un Séminaire** dans le Massif Central pour redéfinir les objectifs de la Fédération.

### 2) Notre chargé de développement associatif.

Suite à l'appel d'offre envoyé à l'ANPE, nous avons reçu de nombreuses candidatures pour le remplacement de

Christelle COUVREUX. Le 24 Août, Benoît LAURIOU et B. SAULDUBOIS ont reçu les six candidats dont les dossiers avaient été examinés et retenus par Benoît. Face à de bons candidats avec chacun des points forts et des points plus faibles, le choix était difficile. Nous avons retenu Laurence CLUZE, 23 ans, Maîtrise d'Histoire de l'art (Mention Bien) et formation "Tourisme, management culturel et valorisation du Patrimoine". Elle est originaire de Grenoble. Des stages au Musée des Minéraux et de la faune des Alpes l'ont familiarisée avec les problèmes d'accueil du public. Elle doit prendre son travail à la Fédération dès le début de septembre.

### 3) Journée des Moulins.

Merci à ceux trop peu nombreux qui nous ont envoyé leur compte-rendu. Nous demandons aux autres de la faire sans tarder.

L'Argus de la Presse nous a fourni un nombre très important d'articles. Ils ont été dépouillés et classés grâce au travail assidu de S. MARY et de M. et Mme ESPEL, qui en ont fait une présentation très méthodique. Ces articles constituent pour nous une mine de renseignements qui seront exploités.

### 4) Moulins de France.

Le quatrième et dernier "Moulins de France" de l'année 1999 paraîtra début octobre. Il faut d'ores et déjà penser au renouvellement des abonnements. Nous déclarons la mobilisation générale pour que les réabonnements se fassent normalement avant le 1er décembre et que le nombre des abonnés soient fortement augmenté. L'équilibre financier de la Fédération en dépend.

Pour l'adresse des associations, les moulins à visiter, les petites annonces (moulins à vendre, expositions, publications nouvelles)

**FAITES CONNAITRE LE MINITEL DE LA  
FÉDÉRATION :  
36-15 MOULINSINFO**

## Nouvelles des Moulins

Le Moulin à eau de VERTEUIL vient d'être racheté par Benoît LAURIOU, notre Trésorier de la FFAM. Ce moulin, sur la Charente, se situe dans un site exceptionnel, à trente kilomètres au nord d'Angoulême. Il possédait deux roues à aubes, l'une entraînant les trois paires de meules du moulin enfouis dans la vase. Le moulin disposait aussi d'un moteur à huile lourde de marque Piquant.

faut être réaliste et loin de moi la pensée qu'il faut faire de l'association départementale une religion, car je sais que beaucoup de gens très capables hésitent à accepter à cette fonction de président. Mais je pense que notre règlement intérieur, même s'il n'est pas parfait, est clair sur ce point et nous permet maintenant de décider clairement de l'adhésion des associations dans tous les cas.

- **les associations face à la Fédération.** Nous sommes une Fédération, c'est à dire une structure ascendante. La Fédération ne peut vivre que des apports des associations, apports financiers : où en serions nous, si le talent de notre regretté Maxime ne nous avait pas doté d'un "petit capital".

Mais l'argent n'est pas tout : la Fédération attend des associations, des articles, des documents, des photos, des nouvelles, bref des idées et des remontées de toutes nature. Nous français, colbertistes, n'arrivons pas à comprendre cela. Nous avons tendance à tout attendre d'en haut alors qu'il n'y a rien à attendre. Ou bien nous attendons "que ça descende" et comme par hasard, quand Moulins de France devient payant, on ne paie plus de cotisations, quand les documents de la journée des moulins deviennent payants, on en commande deux fois moins, etc... Ou bien nous regardons d'un oeil distrait ce que fait la Fédération, en disant cela ne correspond pas à nous et de toute façon nous ferons ce que nous voudrions. J'ai constaté, avec une certaine stupeur, que 30 moulins "navigaient" sous pavillon Journée du Patrimoine de Pays. L'an dernier, où la date été différente, il n'y avait que des avantages à s'y associer. Mais cette année, alors que tout le monde a brandi l'étendard de l'indépendance, sur le thème "on ne veut pas être bouffé", cette attitude n'est pas cohérente. De même, l'attitude de certains qui préfèrent "concentrer leur effort sur les journées du Patrimoine", sous prétexte que ça ne coûte rien. Mon principe à moi - et je pense que la Fédération a tout intérêt à s'en inspirer - est qu'il vaut mieux "**navi-guer sous son propre pavillon**", car on a plus de chance d'être capitaine... mais bien sûr, "il faut payer l'entretien du bateau".

Dans le dernier numéro du bulletin de l'ARAM Ile-de-France, G. GAU définit très bien les buts d'une association et l'attitude que doivent avoir les adhérents : "*ses membres doivent mettre en commun leurs connaissances ou leur activité dans une but autre que de partager des bénéfices... La cotisation d'une association ne donne pas droit ipso facto à des services mais la possibilité de travailler à une but commun...*" Alors que chacun médite cette maxime de Nixon : "ne demande pas ce que la Fédération a fait pour toi, demande toi ce que tu as fait pour la Fédération".

Pratiquement, la Fédération doit définir **des règles du jeu peu nombreuses**, que tout le monde appliquera, sous peine de sanctions. J'en indiquerai deux, à titre d'exemple, mais il y en a d'autres, sans doute, bon sujet de réflexion pour un futur séminaire :

1) la cohérence vis-à-vis de l'adhésion. Nul n'est obligé d'adhérer à la Fédération mais **si l'adhésion est facultative, le paiement de la cotisation est obligatoire**. Ceux qui ne sont pas en situation régulière doivent choisir. Il est toujours possible pour une association d'adhérer à la SMI pour une cotisation réduite (400 F), mais à ce moment-là, elle n'a pas les mêmes droits.

2) la solidarité institutionnelle. Nous n'avons jamais discuté l'indépendance des associations. Mais il est indispensable que toutes **les associations participent à certaines actions**, la Journée des Moulins, les articles pour Moulins de France, par exemple.

- **Le rôle du Président**. J'ai rapporté, du Moulin de la Tourne, un parchemin, magnifiquement encadré, sur les heurs et malheurs du président. J'ai l'intention de l'apporter à la Fédération de façon que nous puissions faire régulièrement notre "examen de conscience", en le méditant. Ce parchemin dit que, quoiqu'il fasse, le président ne fait jamais ce qu'il faut. On a dénoncé tour à tour mon indé-cision, le fait que je soumettais au conseil des questions

secondaires, puis le mauvais chemin où je conduisais la Fédération. En tout dernier lieu, on a même dénoncé ma tendance au pouvoir personnel. J'ai toujours considéré mon rôle comme celui d'un animateur. Pour moi, **le président doit être un manager**. C'est vrai dans une entreprise, c'est vrai dans une classe d'écoliers, c'est encore beaucoup plus vrai dans une association. Les problèmes, on les étudie ensemble, on dégage les solutions et on prend les décisions ensemble. Dans une association où l'on se côtoie, où l'on se voit souvent, s'est plus facile. Dans la Fédération, l'éloignement rend les choses beaucoup plus difficiles. C'est pourquoi, chacun doit être plus vigilant ; les associations doivent être attentives à ce que la Fédération leur dit, à ce que la Fédération leur demande. C'est pour cela que j'ai lancé le Flash FFAM.

Je me suis efforcé d'aller sur le terrain. C'est la partie gratifiante du rôle du Président. Grâce à ces déplacements, j'ai tissé des liens avec beaucoup de gens, j'ai des amis partout, même en Corse, et j'ai vu, en trois ans, des gens formidables que je remercie vivement, à la fois pour ce qu'ils sont, pour ce qu'ils font et pour ce qu'ils m'ont apporté. La aussi j'ai subi quelques critiques récentes. Je me console en constatant que mon bêtisier des moulins s'enrichit à vue d'oeil.

Voilà, très rapidement, ce que je voulais vous dire en reprenant le collier, pour un an, à la Fédération. Je vous demande de ne pas me faire grief de certains propos un peu critiques. Vous direz peut-être que je vous ai fait un sermon ; je le reconnais : sur mon ordinateur, le fichier se nomme "sermon CA".

Bernard SAULDUBOIS.

### Nouvelles de la F.F.A.M.

#### Coup dur !

Nous avons engagé le 1er décembre 1998, une chargée de développement du patrimoine, Christelle COUVREUX. Elle était parfaitement apte au travail que nous lui avons confié. Nous avons pu apprécier depuis sept mois, ses connaissances, sa faculté d'adaptation, son dynamisme et son sens des relations. Elle vient de nous annoncer son départ. Une consolation, cependant : elle part pour des raisons strictement personnelles qui n'ont pas de liens avec le travail que nous lui avons confié et qui lui plaisait beaucoup. Elle va se retrouver à Brest ; elle n'a pas l'intention d'abandonner les moulins pour autant.

#### Moulins de France

Nous allons bientôt atteindre les 1500 abonnés. Mais nous devons progresser encore si nous voulons assurer une meilleure rentabilité. Nous nous proposons, comme l'avait décidé notre Conseil d'administration, de faire une relance auprès des personnes que nous avons dans nos fichiers.